



Bulletin de la

Société Botanique du Périgord



2,50 €

Numéro 89 - 2016

Une piloselle, mais laquelle ?

Exclusive, elle ne supporte aucune concurrente et ne partage même pas son sol avec la truffe, pourtant nous bénéficions de ses bienfaits. Aurez-vous l'œil d'un épervier pour reconnaître la photo ci-contre ? J.-C. Martegoute vous donne la réponse dans son article. (page 7-8)



N. Bédé



Partons à la recherche
d'*Anemone ranunculoides*
sur les bords du Bélingou
avec N. Maguet. (page 2)



N. Maguet

Sommaire



<i>Anemone ranunculoides</i> et espèces vernales du 20 mars 2016, N. Maguet,.....	2
<i>Fritillaria meleagris</i> et <i>A. ranunculoides</i> en vallée de la Bessède, S. Miquel,.....	3
Compte-rendu de conférence, plantes allergisantes, irritantes, photosensibilisantes, M.-A. Barny.....	4-5
Festival nature La Chevêche, C. Niquot.....	6
Fiche plante : l'Épervière piloselle, <i>Pilosella officinarum</i> , J.-C. Martegoute.....	7-8
Nouvelles de la SBP : base de données et sorties d'automne.....	9
Clé des céréales cultivées, D.Cournil.....	10-12



Être botaniste est une vocation, c'est peut-être pour cela que peu d'entre nous sont prédisposés à l'allergie au bouleau (boulot), mais certaines plantes nous irritent. La maladie professionnelle nous guette. (page 4-5)

Sortie du 20 mars 2016, à la recherche d'*Anemone ranunculoides* et des espèces vernales.

Nicolle Maguet

Onze personnes n'avaient pas été découragées par les prévisions météo et le déroulement de la journée leur a donné raison.

Corine Osterlee, organisatrice de la sortie, ne pouvait être présente mais grâce à toutes les indications qu'elle nous a transmises, et nous l'en remercions, nous avons pu visiter les sites prévus.

Notre premier arrêt nous a amenés au Buisson-de-Cadouin, sur les bords du Bélingou.

Cette année, un seul pied d'*Anemone ranunculoides* L. est en fleurs, mais magnifique, alors qu'en 2014, par exemple, à la date du 28 mars, on pouvait voir une trentaine de pieds fleuris et en cours de fructification. Les feuilles ressemblent à celle de l'Anémone Sylvie alors que la fleur pourrait la faire prendre pour une renoncule d'où ses noms Anémone jaune, Anémone fausse-renoncule. En Dordogne, elle n'est pas commune. En Aquitaine, elle est protégée régionale et en France elle est absente de l'ouest de la France et de la région méditerranéenne.

Le long du ruisseau, nous avons pu observer les espèces notées par Corine, jusqu'à la station d'*Isopyrum thalictroides* (L.), Isopyre faux pigamon. La plante est complètement déflourie.

Après le pique-nique, nous sommes partis au sud de Cadouin, à Montferrand-du-Périgord sur les bords du Ségurel. Comme le matin l'étréouesse du ruisseau tranche avec la largeur de la vallée alluviale à fond plat.

Les anémones Sylvie sont encore en fleurs, mais pas d'anémone fausse-renoncule en vue.

Sous les arbres,
Carpinus betulus L., Charme
Quercus robur L. subsp. *robur*, Chêne pédonculé

...et sous les arbustes,
Corylus avellana L., Noisetier
Euonymus europaeus L., Fusain d'Europe
Ilex aquifolium L., Houx
Ligustrum vulgare L., Troéne
Prunus spinosa L., Prunellier

...nous avons noté :
Anemone nemorosa L., Anémone sylvie
Arum italicum Mill., Arum d'Italie
Conopodium majus (Gouan) Loret, Conopode dénudé
Glechoma hederacea L., Lierre terrestre
Hedera helix L. subsp. *helix*, Lierre grimpant
Helleborus viridis L. subsp. *occidentalis* (Reut.) Schiffn., Hellébore vert

Mercurialis perennis L., Mercuriale vivace
Asplenium scolopendrium L., Scolopendre
Polygonatum odoratum (Mill.) Druce, Sceau-de-Salomon odorant
Primula elatior (L.) Hill subsp. *elatior*,
Primevère des bois
Ranunculus ficaria L. subsp. *ficaria*, Ficaire
Ruscus aculeatus L., Fragon petit-houx
Symphytum tuberosum L. subsp. *tuberosum*,
Consoude tubéreuse
Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau, Violette des bois

Sophie Miquel se souvenait d'avoir vu *Anemone ranunculoides* sur les bords du Dropt, en 1998. Nous poursuivons la sortie vers Capdrot. Mais les berges ont été récemment "nettoyées" avec des engins lourds. Nous ne retrouvons ni *Fritillaria meleagris*, protégée régionale, ni *Anemone ranunculoides*. Plusieurs autres stations de cette anémone à fleurs jaunes avaient été notées par S. Miquel dans le même secteur, en 1997-1998 (voir article ci-après).

Belle surprise ! En revenant le long des bois, au-dessus des prairies de la rive gauche, un extraordinaire tapis de plusieurs centaines d'individus de *Isopyrum thalictroides* L. (protégée départementale) juste en fleurs s'étend sur plusieurs dizaines de mètres de long avec quelques pieds de *Scilla bifolia* L., Scille à deux feuilles (protégée régionale).

Arum italicum Mill.L., Arum d'Italie, Gouet d'Italie
Cardamine pratensis L. subsp. *pratensis*,
Cardamine des prés
Silene baccifera L., Cucubale couchée
Equisetum arvense L., Prêle des champs
Equisetum telmateia Ehrh., Grande Prêle
Filipendula ulmaria (L.) Maxim., Spirée ulmaire
Galium aparine L. subsp. *aparine*, Gaillet gratteron
Glechoma hederacea L., Lierre terrestre
Helleborus viridis L. subsp. *occidentalis* (Reut.) Schiffn., Hellébore vert
Iris pseudacorus L., Iris des marais, Iris jaune
Mercurialis perennis L., Mercuriale vivace
Moehringia trinervia (L.) Clairv., Sabline à trois nervures
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn subsp. *aquilinum*, Fougère-aigle
Symphytum tuberosum L. subsp. *tuberosum*,
Consoude tubéreuse
Urtica dioica L. subsp. *dioica*, Ortie dioïque

Fritillaria meleagris et *Anemone ranunculoides* en vallées au Sud de la Bessède.

Sophie Miquel

En 1997 et 1998, des observations ont été enregistrées dans des essais de base de données de la SBP, et elles n'ont pas toutes été reprises dans les versions successives. J'ai donc ressorti le carnet de terrain pour indiquer les lieux où des fritillaires étaient présentes à l'époque ; il serait intéressant d'aller voir 20 ans plus tard ce qu'il en est, alors qu'aujourd'hui, une nouvelle étape commence avec la base de l'OFSA.

- Saint-Léon d'Issigeac, Moulin de Pincanel, 19 mars 1997 :

Anemone ranunculoides, *Fritillaria meleagris*,

- Montferrand du Périgord, vallée de la Couze, 20 mars 1997 et 4 avril 1998 :

Fritillaria meleagris, *Anemone ranunculoides* abondante, *Cardamine impatiens*,

- Sainte-Croix, vallée de la Beyronne, route de Beaumont à Montpazier, 20 mars 1997 et 4 avril 1998 :

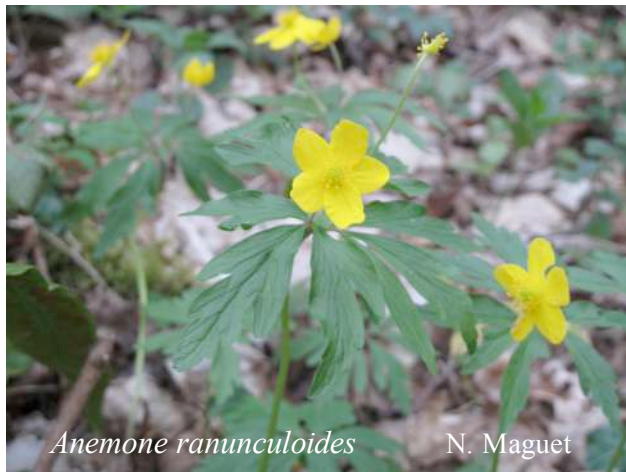
Fritillaria meleagris, quelques pieds rive droite, abondante après une carrière, *Anemone nemorosa*, *Anemone ranunculoides*, *Lathraea clandestina*,

- Capdropt, ruisseau du Molino, près du château de Lauzerte, 11 mars 1998 :

Fritillaria meleagris, une dizaine de fleurs,

- Saint-Romain de Montpazier, vallée de la Véronne, 4 avril 1998 :

Fritillaria meleagris, cinq fleurs.



<https://sites.google.com/site/botanique24/>

Bulletin de la Société Botanique du Périgord

ISSN 1967-0621

courriel : sbp24.perigord@gmail.com

Maison des Associations

12 cours Fénélon

24000 Périgueux

Directrice de la publication

Françoise Raluy

Rédaction

Bernard & Nicole Bédé

Marie-Anne Barny

Dominique Cournil

Jean-Claude Martegoute

Relecture

Bernard & Nicole Bédé

Françoise Teyssier

Guillaume Eyssartier

Mise en page

Marie-Anne Barny

Dessins Nicole Bédé

Impression

Communic'Action

6 rue Gambetta

24000 PÉRIGUEUX

Conférence de Michel Botineau

Plantes allergisantes, irritantes, photosensibilisantes

Docteur ès sciences pharmaceutiques et professeur des universités.

La recrudescence des allergies en fait un sujet d'actualité. La présentation de M. Botineau nous a permis de revoir quelques plantes évitées des botanistes et jardiniers, dont la réputation n'est plus à faire, et de découvrir les mécanismes d'action et les plantes responsables d'allergies vraies.

Certains composés chimiques présents dans les plantes sont susceptibles de générer des réactions plus ou moins aiguës chez l'humain. Selon la partie de la plante concernée, les symptômes touchent les sphères cutanée, digestive ou respiratoire. La réaction est soit orthoergique quand elle constitue une réponse normale de l'organisme à un agent agressif, soit allergique lorsque le système immunitaire intervient. Quelle qu'elle soit, l'ampleur de la réaction dépend de la dose à laquelle l'organisme a été exposé et de la sensibilité de celui-ci à la substance incriminée.

Tous ces composés sont issus du métabolisme secondaire, propre à chaque plante (par opposition au métabolisme primaire universel participant aux fonctions cellulaires vitales), leur distribution taxonomique est heureusement restreinte.

Plantes irritantes et dermites de contact

Une dermite est une inflammation de la peau se manifestant de différentes manières : rougeur, gonflement, éruption cutanée...

Elle peut apparaître après un contact avec :

- les poils de Borraginacées dont la rigidité est renforcée par la présence de carbonate de calcium,
- le suc des Aracées de composition inconnue, sur les muqueuses ou sur une plaie, comme *Dieffenbachia maculata*, ainsi que celui des Moracées comme *Ficus sp.*
- le latex des Euphorbiacées,
- l'écorce de *Daphne sp.*, dont le frottement répété peut aller jusqu'à provoquer des cancers : *Daphne laureola* (2 stations en Dordogne), *Daphne mezereum* (plutôt montagnard), *Daphne gnidium* (méditerranéen et littoral de la Vendée),
- la sève d'*Ailanthus altissima* lors de la taille.

Plantes urticantes

Les poils urticants sont présents chez certaines espèces de la famille des Urticacées, comme les 5 espèces d'orties de France métropolitaine, *Urtica dioïca*, *Urtica urens*, *Urtica pilulifera*, *Urtica membranacea* et *Urtica atrovirens* ainsi que *Laportrea aestuans* normalement tropicale mais signalée dans la région d'Angers.

Le poil urticant est formé d'une seule cellule très modifiée, en forme d'ampoule. La paroi de la partie allongée est principalement imprégnée de carbonate de calcium, alors que celle de la boule terminale est imprégnée de silice. La limite entre les deux constitue une zone de fragilité, lorsque le poil s'est figé dans l'épiderme, il casse et injecte le contenu de sa vacuole : histamine, acétylcholine, etc.

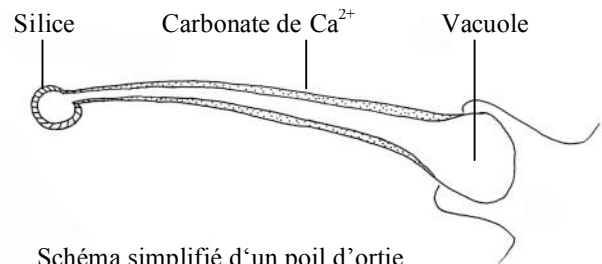


Schéma simplifié d'un poil d'ortie

Les lésions observées répondent à la triade de Lewis : rougeur, gonflement, démangeaison.

Ces phénomènes s'observent aussi dans une maladie qui lui a valu le nom d'urticaire.

Plantes phototoxiques

La photodynamisation ou « dermite des baigneurs » ou « dermite des prés », désigne les lésions occasionnées par un agent irritant activé par la lumière du soleil, même tamisée et favorisé par l'humidité (contact + eau + soleil). Les lésions sont vésiculeuses, brûlantes et accompagnées d'une hyperpigmentation de la peau.

Les substances mises en cause sont des furanocoumarines (psoralène, bergaptène, etc.). Elles s'intercalent entre les bases qui constituent les brins d'ADN et s'y fixent par l'action des ultra-violets, pouvant aller jusqu'à engendrer des cancers.

Les accidents sont fréquents avec les Apiacées telles que *Heracleum sphondylium*, *Pastinaca sativa* (surtout la sous espèce *urens*), *Heracleum mantegazzianum*, *Heracleum sosnowski* (encore plus grande), mais aussi à moindre échelle avec des plantes alimentaires telles l'angélique, le persil, la livèche, le fenouil, etc. Les Rutacées, *Citrus sp.*, *Ruta graveolens* et *Dictamnus albus* provoquent les mêmes lésions.

Chez les Apiacées, les furanocoumarines sont présentes dans les canaux sécréteurs de la plante et de la graine, chez *Citrus sp.*, dans des poches schyzolysigènes proches de l'épiderme. Elles se retrouvent dans l'huile essentielle.

Une autre molécule bien connue est responsable de photodynamisation, l'hypercicine d'*Hypericum perforatum*.

Chez le mouton, des photosensibilisations sont observées lorsqu'ils sont tondus et mangent une ration importante de sarrasin ou de millepertuis. D'autre part, *Narthecium ossifragum* contient des saponosides dont les dérivés précipitent et obstruent les voies biliaires. Ne pouvant être excrétée normalement, la pyloérythrine, un métabolite de la chlorophylle aux propriétés photodynamisantes, se concentre et provoque des lésions de la peau exposée aux ultraviolets. On parle alors de photosensibilisation secondaire.

Plantes allergisantes

Au contraire des précédentes, les plantes allergisantes ne touchent que les individus prédisposés et après un primo-contact. En effet, l'allergie est une réaction exagérée du système immunitaire de l'individu. Lors d'un premier contact, la substance étrangère est captée et présentée au système immunitaire par des cellules sentinelles, les cellules de Langerhans. La substance étrangère reconnue comme antigène (donc allergène) est mise en mémoire, au prochain contact, il y aura réaction du système immunitaire avec libération des médiateurs de l'allergie (histamine, leucotriènes, prostaglandines, etc.) provoquant rhinite, eczéma, syndrome anaphylactique, etc.

Voie cutanée.

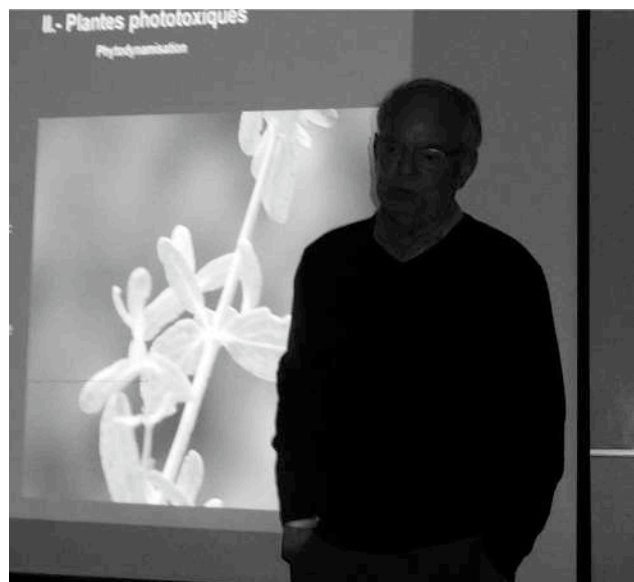
L'allergène provoque des dermatoses et conjonctivites allergiques aux zones de contact. Les lactones sesquiterpéniques des Astéracées sont bien connues : artichaut, camomilles, inules, ..., on en retrouve aussi chez les Lauracées et *Frullania sp.*, des hépatiques.

Mais d'autres composants sont incriminés : Clou de girofle (eugénol), Vanillier (vanilline), Cannelle de Ceylan (aldéhyde cinnamique), thym, romarin, lavande, asperge, agrumes, Lierre grimpant, *Rhus toxicodendron*, *Asclepias sp.*, *Primula obconica*, *Evernia prunastri* (lichen), etc.

Voie respiratoire.

Au moment de la floraison, les pollens peuvent provoquer rhinite, crise d'asthme, etc. Sont impliquées, les protéines présentes dans les aspérités de l'exine, paroi externe des pollens. D'autant plus qu'avec la pollution atmosphérique, la surface des pollens initialement riche en potassium devient chlorée et soufrée, ce qui augmenterait leur caractère allergène.

Exemples : *Platanus sp.*, *Fraxinus sp.*, *Betula sp.*, *Thuja sp.*, *Cupressus sp.*, les Poacées, les Astéracées avec plus particulièrement *Ambrosia artemisiifolia*, les spores de champignons, etc.



Voie digestive.

Les allergies alimentaires se manifestent par des nausées, de l'urticaire, un gonflement ou une rougeur des muqueuses allant jusqu'à l'œdème de Quinck.

L'évolution de nos habitudes alimentaires ainsi que les nouvelles pratiques agroalimentaires contribuent à l'augmentation notoire des allergies et intolérances alimentaires.

L'étiquetage est obligatoire pour les aliments les plus allergènes : sulfites, crustacés, poissons, œufs, lait, céréales à gluten, arachide, soja, fruits à coque, céleri, moutarde, sésame, lupin, mollusques.

Les réactions sont de plus en plus répandues avec les fruits exotiques (kiwi, avocat, litchi, noix de cajou, ...), les épices et condiments (curry et tous leurs composants, poivre, moutarde, ...) mais aussi la fraise et la tomate.

Regard sur le gluten. Le gluten constitue la partie protéique de l'endosperme de la plupart des céréales. Une fraction de ces protéines, les prolamines, est mise en cause dans la maladie cœliaque, reflet d'une intolérance à ce type de protéines. La recrudescence de cette maladie peut être mise en corrélation avec l'utilisation massive de gluten déamidé (hydrolysate de blé) dans des produits de consommation courante, cosmétiques, viandes reconstituées, ...

De même, on note un accroissement des sensibilités croisées. La consommation simultanée de deux aliments déterminés provoque une allergie. Exemple, dans le cas d'allergie déclarée au bouleau, l'individu ne peut plus manger pomme et noix dans un même repas.

Vous pourrez trouver de plus amples informations dans les publications de M. Botineau : Guide des plantes à fruits charnus comestibles et toxiques, et Guide des plantes toxiques et allergisantes.

M.-A. Barny

Festival nature « La Chevêche » à Nontron, 2016.

Christian Niquot

Les 11, 12, 13 mars 2016 se déroulait le Festival nature « La Chevêche » à Nontron, la SBP était présente le samedi et le dimanche.

Le dimanche 13, après-midi, avec Annabelle Robin nous avons laissé le stand sous la surveillance de Françoise Teyssier pour assister à une conférence sur « les sciences participatives », menée par Florence Devers du MNHN (Muséum national d'histoire naturelle) et Laurent Couzi de la LPO Aquitaine (Ligue de protection des oiseaux d'Aquitaine).

La plateforme des sciences participatives existe en France depuis 1989 avec la LPO (depuis plus de 100 ans dans les pays anglo-saxons).

Mais que sont les sciences participatives ? Pour expliquer simplement, les chercheurs font appel aux citoyens pour recueillir des informations, lesquelles sont traitées par des scientifiques. L'intérêt de cette technique est de permettre de recueillir un très grand nombre d'informations, sur un vaste territoire, en peu de temps. Projet collaboratif permettant de construire et partager les connaissances.

À partir des informations collectées par le citoyen observateur, par exemple : la date, le lieu, l'espèce, les effectifs, le milieu, etc., des bases de données sont construites et permettent le suivi des espèces. Deux types d'observations peuvent être faits : les observations dites « données opportunistes », l'observateur constate par hasard la présence d'une espèce et fait remonter les informations, ou les « données méthodologiques » respectant un protocole défini à l'avance.

En 1989 le suivi commence : 10000 observations, 15000 papillons comptés, 335000 oiseaux comptés. Des protocoles d'analyses des observations font apparaître une marge d'erreur de 20 %. Le constat : toutes les espèces déclinent.

La LPO fait état de 40 millions de données apportées par 20000 contributeurs en France et 40000 en Europe.



C'est grâce à ces données que sont établis les atlas des espèces et que l'on peut assurer le suivi de l'état de santé de la biodiversité. Les scientifiques, « en suivant les impacts des changements sur l'environnement, peuvent mettre en place des mesures de gestion plus pertinentes et plus durables ».

Pour faciliter les collectes d'informations, il existe des applications pour téléphones mobiles et ordinateurs.

La nécessité de ces observations répond aux préoccupations actuelles : réchauffement climatique, agriculture intensive, pollution, ... et présente un grand intérêt pédagogique de sensibilisation à l'environnement des citoyens.

Le Muséum national d'histoire naturelle a créé un programme de sciences participatives ouvert à tous, il suffit de porter de l'intérêt à la nature. Que l'on soit débutant ou naturaliste confirmé, chacun peut devenir acteur de la recherche. Il existe quatre thèmes : pour les enseignants – pour les curieux de nature – pour les naturalistes confirmés – pour les professionnels et pour chacun d'eux sept observatoires, par exemples : oiseaux des jardins, opération escargots, sauvages de ma rue, etc.

Une adresse pour ceux qui sont intéressés : <http://viginature.mnhn.fr/>

Environ 800 personnes sont venues à la quatrième édition du Festival nature à Nontron. Le trophée « La Chevêche-Prix public 2016 » a été attribué à Naoki Lembezat de l'IFFCAM, école de cinéma animalier, pour son film « Et si j'étais une plante ? ».

Il est possible de voir le film sur le site de l'IFFCAM : <http://www.iffcam.net/films/52-films-2015/375-et-si-j-e-tais-une-plante>

Épervière piloselle

Pilosella officinarum Vaill.

Hieracium pilosella L.

(Asteraceae)

Description

Commune dans les pelouses sèches, talus, bords de routes et voies ferrées, cette Astéracée est facilement identifiable :

Plante vivace à stolons courts (rarement > à 20 cm) formant des tapis de rosettes de feuilles plaquées au sol ; tige munie de glandes noires au moins au sommet ; feuilles ovales, au dessous blanchâtre, feutré, présence de poils longs sur le dessus ; fleurs jaunes, toutes ligulées, les extérieures souvent teintées de rouge, regroupées en capitule solitaire.



Pilosella officinarum

Confusion possible avec *Pilosella lactucella*, la Piloselle petite-laitue, une espèce calcifuge plus rare, observable dans les prairies humides ou sur les talus argilo-siliceux. Elle se différencie de l'Épervière piloselle par de plus longs stolons et surtout par une inflorescence formée de 2 à 7 capitules.



Pilosella lactucella



Pilosella officinarum

Espèce associable, télétoxique

Pour éliminer les espèces concurrentes, elle engage une véritable guerre chimique en excréant par ses racines des substances toxiques (coumarines) qui éliminent ou inhibent les espèces végétales environnantes. Ces molécules arrivent même à détruire, lorsqu'elles sont concentrées, les pieds de piloselle au centre du tapis serré. Ce phénomène appelé télétoxie (« toxicité » à distance). De plus, elle étend son domaine par des stolons qui s'étalent en tous sens.

Autre particularité biologique : la plupart des graines des épervières sont produites par apoximie ou apogamie, elles se développent à partir d'ovules non fécondés ; la conséquence de ce processus est la formation de lignées où les descendants sont identiques au pied mère.

Une espèce observée par les trufficulteurs

L'épervière piloselle est souvent présente dans l'environnement de la truffière ; de nombreuses observations montrent qu'elle disparaît sur le brûlé producteur, par contre sa réapparition présage généralement de la fin de la production. Elle a donc vocation d'indicatrice négative.

Appellations populaires

Le nom épervière vient d'une croyance populaire selon laquelle les éperviers se servaient du suc de la plante pour fortifier leur vue.

Les comparaisons ou allusions avec le règne animal ne s'arrêtent pas là, comme en témoignent de nombreux noms populaires : Oreille de souris, Piloselle de rat, Veluette, Herbe à l'épervier.

L'aureilha de rat (l'aourèlho dé rat) : l'oreille de rat ; L'aureilha de lebre (l'aourèlho dé lébré) : l'oreille de lièvre.

En Gascogne : èrbedougabàr ; peludèle ; loengue de gat.

Dans les Cévennes : pilouseillo.

Dans le midi : l'èrbadelfetge, l'èrbadèlgabard, l'èsparèla, la lenga de cat, la peludèla, la pilosèla.

Propriétés médicinales

Elle est apparemment ignorée durant l'Antiquité ; au Moyen Âge, Sainte Hildegarde est seule à la mentionner comme tonique cardiaque. Dès le XV^e siècle, la piloselle figure parmi les plantes médicinales pour ses propriétés diurétiques, dépuratives, astringentes et vulnérinaires.

On la recommande en particulier dans les affections du foie, des reins, la cicatrisation des ulcères, les diarrhées chroniques.

Utilisée sous différentes formes : plante entière en infusion, fraîche ou sèche, en fleurs, voire en poudre ; même le suc, latex blanc qui s'épaissit en masse visqueuse, était employé contre les inflammations des yeux et pour fortifier la vue. Pratique qui a pu lui valoir son nom en référence à la vue perçante des éperviers et faucons (du grec *ierax* : épervier, faucon).

Autres usages traditionnels :

- la racine, riche en inuline, nourrit une cochenille qui autrefois était recueillie pour fournir une couleur écarlate,

- en médecine vétérinaire : utilisée en décoction contre les poux des moutons, dans des compositions à visée diurétique ou astringente,
- contre la brucellose bovine.

Dans les bergeries des Cévennes, des éleveurs disposaient, à l'entrée et dans les quatre coins, des bouquets d'Épervière piloselle pour « éloigner » la brucellose. Les bergers avaient remarqué l'avidité des animaux pour cette plante qui leur donnait une certaine résistance à la maladie ; cela avait conduit Greib et Duquesnois, deux scientifiques à orienter leurs recherches sur cette plante et c'est en 1953 qu'ils découvrirent l'ombelliférone, un composé organique de la famille des coumarines aux propriétés antibiotiques efficace contre les bactéries du genre *Brucella*. En l'absence d'épervière, on utilisait de l'origan.

Pour n'importe laquelle de ses propriétés, il est préférable de l'utiliser fraîche.

Actuellement, elle est employée sous forme de teinture-mère (préparée avec la plante fraîche récoltée en pleine floraison), de tisane ou de gélule.

Elle est indiquée pour son action diurétique contre la rétention d'eau, les calculs rénaux, une urémie trop élevée, la goutte, le syndrome cardio-rénal à dose modérée, l'œdème pulmonaire... et pour son action bactériostatique contre les cystites.

Sincères remerciements à Jean-Louis Orazio pour la traduction des appellations occitanes et à Marie-Anne Barny pour les précieux renseignements fournis sur les propriétés médicinales.

Réponse : *Pilosella lactucella* sur la page 1.

Bibliographie

- Bédé B. & N. Bédé & J.-C. Martegoute 2015 – *Les plantes de Dordogne et des départements limitrophes avec indication des propriétés apicoles*. Éd. Bacofin, 912 p.
- Benoet G. – *Las plantas, lexic Occitan/Francés-Francés/Occitan*. IEO edicions, 437 p.
- Cabaret J. 1986 – *167 plantes pour soigner les animaux*. Phytothérapie vétérinaire, 192 p.
- Fournier P.-V. 1947, rééd. 1961 – *Dictionnaire des plantes médicinales et vénéneuses de France*. Éd. Omnibus, 1047 p.
- Guillot G. & G. Eyssartier 2016 – *L'indispensable guide de l'amoureux des fleurs sauvages*. Éd. Belin, 528 p.
- Lavalade Y. – *Guide Occitan de la Flore Limousin-Marche-Périgord*. Éd. Lucien Souny, 141 p.
- Martegoute J.-C. & M. Chadeuil & D. Chavaroche 2014 – *Nom occitan des plantes des causses et des truffières*. Novelum-ieo, 79 p.
- Martegoute J.-C. & A. Courdeau 2002 – *Plantes des causses et des truffières*, dessins et aquarelles. Fédération départementale des trufficulteurs du Périgord, 220 p.
- Orazio J.-L. – *Excideuil l'herbier du sentier karstique*. 255 p.
- Renau A. 2011 – *Le savoir en herbe*. Nouvelles presses du Languedoc, 437 p.
- Sélection du Reader Digest 1987 – *Guide Des Plantes Sauvages*. 415 p.
- Tison J.-M., B. de Foucault 2014 – *Flora Gallica*. Éd. Biotope, 1196 p.

Erratum :

Sincères remerciements à Jean Dejean, Jean Issard, Didier Morvan, Guy Phelip, Stéphane Roudier pour les informations fournies sur *Asphodelus albus* dans le bulletin précédent.

Nouvelles de la Société Botanique du Périgord

Transfert de la base de données

En mai dernier, la Société Botanique du Périgord a signé avec le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique une convention, définissant le cadre d'une collaboration scientifique et technique, permettant de gérer et mutualiser les données relatives à la flore sauvage de Dordogne.

Elle va permettre la conservation sécurisée des données, celles déjà collectées depuis plusieurs années par quelques membres de la SBP, et celles que les adhérents de la SBP qui le souhaitent vont continuer à collecter, suivant des modalités précises d'inscription.

Nous pourrons aussi consulter l'ensemble des données collectées par ailleurs, en particulier par les membres de CBNSA, à l'occasion de leur inventaire systématique de la flore de Dordogne entrepris en 2015, et qui se poursuit en 2016, 2017, 2018 et 2019. Nous savons qu'en 2015, leur récolte de données dans les communes visitées a été considérable, gageons qu'il en sera de même cette année et les trois années à venir.

Voilà qui ouvre des perspectives très prometteuses, et qui achève d'inscrire la SBP dans le réseau des naturalistes.



Calendrier des sorties automne 2016

Les sorties botaniques ont pour but de s'émerveiller des espèces rencontrées ; tout le monde y a sa place ; les novices sont aidés dans leurs découvertes par les plus chevronnés.

Prévoir pique-nique et bottes quand le milieu et le temps le nécessitent.

Dans le guide d'été de la ville de Périgueux, la SBP propose :

Samedi 10 septembre : Périgueux avec Guillaume Eyssartier.

Les activités sont ainsi proposées : « avec des naturalistes de la Société Botanique du Périgord, venez apprendre à reconnaître les plantes, les lichens, les mousses, les oiseaux et autres organismes qui vivent en notre compagnie, au cœur de Périgueux. Vous serez surpris par cette biodiversité qui passe inaperçue de la plupart d'entre nous, et apprendrez ainsi à la comprendre et à la respecter. »

RDV à 14 h, sur les quais, niveau Hôtel Ibis.

Ouvert à tout public et bien sûr aux adhérents de la SBP, invités à transmettre leurs connaissances.

Mercredi 21 septembre : Castelnau-la-Chapelle avec B. Bédé et J.-C. Martegoute.

Sortie sur les chênaies vertes calcicoles et acidiphiles dans le Sud du département. Marche avec une très forte montée pour accéder à la chênaie verte calcicole (mais possibilité de trouver un moyen plus rapide et plus aisé d'y accéder). Biotopes à prospecter à

Castelnau : chênaie pubescente plus ou moins ouverte, avec parfois des portions envahies par *Coriaria myrtifolia* ; falaise avec une végétation



chasmophytique et chênaie verte calcicole. Vues panoramiques assurées ! Dans l'après-midi, à Carsac-Aillac : peuplement de Chênes verts sur substrat calcaire gréseux générant un sol acide d'où la présence de nombreuses *Ericacées* et du Pin maritime. Il sera intéressant de rechercher *Corynephorus canescens*, *Dianthus armeria*, *Tuberaria guttata* observées lors de la session de la Société Botanique de France en 1996. **RDV à 10 h, parking bourg de Castelnau-la-Chapelle.**

Dimanche 2 octobre : Journée des plantes à Neuvic.

Mercredi 5 octobre: Piégut-Pluviers avec Guillaume Deyzac du PNRPL (Parc naturel régional Périgord-Limousin) et B. Bédé.

Balade découverte des champignons et de la flore du Périgord-Limousin dans le secteur de l'étang de Grolhier. L'automne nous dévoilera tous ses secrets en présence de mycologues et botanistes confirmés. **RDV à 14 h, place du champ de foire à Piégut-Pluviers.**

céréales cultivées

oreillettes cils ligule épis	oreillettes pas de cils ligule épis	pas d'oreillettes pas de cils ligule courte panicule	pas d'oreillettes pas de cils pas de ligule épis	critères du seigle et du blé mélangés épis
glumes larges grain de couleur fauve	glumes étroites épillets fertiles groupés par 3 ou solitaires flanqués de 2 épillets stériles, le grain reste revêtu	glumes larges	glumes étroites 1 nervure épillets solitaires sur chaque dent de l'axe grain souvent de couleur verdâtre	glume de largeur inférieure de moitié à la paléole épillets pluriflores à généralement 3 grains
Triticum Blé	Hordeum orge	Avena Avoine	Secale Seigle	xTriticosecale Triticale (hybride du seigle et du blé)
Tableau A	Tableau B	Tableau B	Tableau B	Tableau B



Les céréales sont généralement des espèces appartenant à la famille des Poacées (ex Graminées). Au sein de celle-ci on retrouve les blés, orges et seigles (tribu des Triticées), mais aussi le maïs (Zea mays), le riz (Oryza), l'avoine (Avena), le Sorgho (Sorghum), le Millet ou Mil (plusieurs genres dont Panicum, Pannisetum, Setaria, Digitaria, Eleusine, ... mais pas le genre Milium qui est une Poacée sauvage).

NB : d'autres plantes appelées communément "céréales" appartiennent à d'autres familles que les Poacées : le Sarrasin (Fagopyrum esculentum) est une Polygonacée, la Quinoa (Chenopodium quinoa) et certaines Amaranthes (Amaranthus spp.) sont des Amaranthacées et le Sésame (Sesamum indicum) est une Pédaliacée. [Source : Wikipédia]

Tableau A

oreillettes bien développées, embrassantes ou presque, courtement ciliées sur les marges ;
 limbes non tortillés, vert cendré
 genre *Triticum*, blé

caryopse restant enfermé dans les glumelles à maturité blés vêtus			caryopse se séparant aisément des glumelles à maturité blés à grains nus		
fragilité de l'axe de l'épi se désarticulant à maturité sous chaque épillet, grain à cassure vitreuse			axe de l'épi non fragile, ne se désarticulant pas à maturité		
épi tétragone en section, ± lâche, dressé puis généralement courbé à maturité	épi comprimé, distique, compact, restant dressé		glumes à carène seulement proéminente dans le haut	glumes à carène proéminente sur toute leur longueur	
épi 8 à 15 cm épillet 3 à 5 fleurs dont glt. 2 fertiles	épi de 4-7 x 0,4-0,7 cm, très luisant, à arêtes fines	épi large de 1 cm, non luisant, à arêtes fortes	caryopse ovoïde à cassure farineuse	lemmes toutes aristées	
<i>T. aestivum</i> subsp. <i>spelta</i> L.	<i>T. monococcum</i> subsp. <i>monococcum</i>	<i>T. turgidum</i> subsp. <i>dicoccon</i>	<i>T. aestivum</i> subsp. <i>aestivum</i>	rachis munis de petites touffes de poils sous les épillets	lemmes portant une longue arête verte, jaunâtre ou noire
épeautre Alsace Ardennes*	engrain, petit épeautre Haute Provence*	amidonnier à nouveau cultivé en Suisse*	blé tendre, froment, touzellev Sud-Ouest, Bassin Parisien*	<i>T. turgidum</i> subsp. <i>turgidum</i> blé barbu, gros blé, poulard, Sud de la France*	<i>T. turgidum</i> subsp. <i>durum</i> blé dur, blé d'Afrique Languedoc*

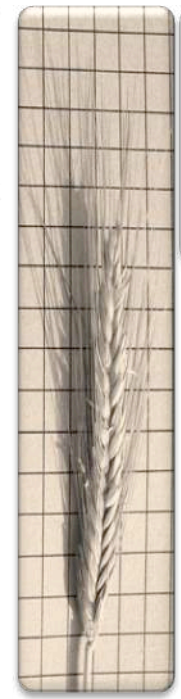


*zones principales de culture

Production 2015 en France : blé tendre 40,4 MT orge 12,5MT triticale 2 MT blé dur 1,8 MT avoine 0,42 MT seigle 0,12 MT

Tableau B

Avoine panicule penchée		Orge épis faisceaux de 3 épillets d'une fleur par étage de l'épi, lemme à arête longue grains vêtus		Seigle épillets solitaires sur chaque dent de l'axe, deux fleurs fertiles, rudiment d'une 3 ^e grains nus		Triticale proche du seigle mais glume < la moitié de la paléole		
lemme foliacée, semblables aux glumes, grain partiellement découvert par la paléole se détache rapidement	lemme en partie membraneuse, grain couvert par la paléole restant fixé au fleuron	épi comprimé latéralement épillet central hermaphrodite aristé épillets latéraux stériles ou mâles non aristés	épi non comprimé, épillets tous hermaphrodites et aristés	glumes très fines nervure centrale de la lemme et les marges finement dentées	vert plus foncé, moins prumineux, épillets en général 3 grains			
grain nu arêtes souvent absentes ou non nettement coudées	grain vêtu arêtes souvent absentes ou malformées	orge de printemps utilisé en brasserie épi 8-12 cm	orge d'hiver pour l'alimentation animale épi 4-10 cm	épi étroit et long 8- 15 cm penché à la fructification	glumes larges et obtuses			
<i>Avena sativa</i> subsp. <i>sativa</i> Avoine cultivée Bretagne, Centre		<i>Hordeum vulgare</i> subsp. <i>distichon</i> orge à deux rangs, orge plate,		<i>Hordeum vulgare</i> subsp. <i>vulgare</i> orge carré, orge à 4 rangs, orge à 6 rangs, escourgeon		<i>Secale cereale</i> subsp. <i>cereale</i> Seigle Sud-Ouest du Massif Central		<i>Triticum aestivum</i> x <i>Secale cereale</i> Triticale grandes régions céréalières



Sources : Clef de détermination des céréales cultivées des moissons (Ph. Julve, 12 décembre 2006)
La Garance voyageuse n° 109 p 23- 29
Flora Gallica Flore de France.

Husnot : Graminées : descriptions, figures et usage des graminées spontanées et cultivées de France, Belgique, lles britanniques, Suisse.